

Nature en ville : l'exemple de Verneuil Sur Seine

Verneuil, 3 espaces distincts

Parce que tous les espaces verts ne se ressemblent pas et n'ont pas la même fonction, 3 catégories d'entretien ont été mises en place, permettant de conférer une réelle identité à chaque zone et de s'adapter à ses besoins. Pour chacune de ces catégories, un calendrier d'entretien spécifique a été prévu, en fonction des saisons, des plantations et des espèces présentes sur chaque espace.

L'espace "patrimoine" (cœur de ville, Talweg, cimetières, boulevard André-Malraux, gare...)

Pour cet espace dense et très emprunté par les Verneuliens, les aménagements paysagers visent à mettre en valeur le patrimoine architectural et les équipements publics de la ville, par un travail plus intense et visible des jardiniers.

Béchage et désherbage sélectif réguliers, taille des arbustes et des arbres, traitements sans produits chimiques, tonte rase, fleurissement des parterres et ramassage des débris constituent les principales opérations d'entretien de cet espace.



L'espace "traditionnel" (Chemin des Aulnes, zones d'habitat collectif et pavillonnaires comme les Clairières, les Hauts de Verneuil, l'Aulnay Mallo, Chemin Vert...)

Cette zone correspond aux lieux associant la fonction d'usage à celle de décoration : trame verte de la ville (Chemin des Aulnes), jardins de proximité, aires de jeux ou aux espaces entourant les zones d'habitation. Pour cette partie, l'entretien a pour vocation d'assurer une maintenance permettant de conserver la propreté et la fonctionnalité des lieux : béchage ou labour, paillage des massifs, désherbage sélectif régulier, taille des arbustes, des rosiers et des haies, traitements naturels, tonte moyenne, ramassage des débris, prairies fleuries, fauchage...

L'espace "nature" (Chemin rural, pont du Rouillard, pourtour du stade Coubertin, route de Meulan côté forêt...)

Ce périmètre correspond à l'espace rural local et aux paysages "naturels" péri urbains (boisements, prairies, haies bocagères, etc.). Moins intensifs, les travaux d'entretien concernent la taille des arbustes, la taille en rideau des haies vives et bocagères, la taille douce des arbres, des traitements occasionnels (sans traitement chimique), le passage d'une broyeuse en sous-bois, le fauchage des fossés et des zones enherbées si besoin, le traitement en prairies fleuries des surfaces engazonnées ou enherbées.

La proximité des bois offre quotidiennement aux Verneuliens le loisir de se promener en famille, de rechercher des champignons, de ramasser des châtaignes, ou tout simplement s'adonner à la contemplation de la nature.

Le fleurissement de la ville



Consciente de son impact dans le paysage urbain, la ville a mis en place un programme de fleurissement, dont l'aménagement paysager est entièrement réalisé par le service municipal des Espaces verts.

Mais Verneuil doit aussi son fleurissement aux efforts de ses habitants qui embellissent balcons, jardins et façades. Pour encourager tous ces efforts, la ville organise chaque année le concours des maisons et balcons fleuris.

La Ville est également lauréate du concours départemental des Villes et villages fleuris, avec 5 pétales et 2 trophées attribués en 2014 pour récompenser le fleurissement et la gestion des ressources naturelles.

Le chemin des Aulnes

Il est représentatif, de par sa configuration et ses caractéristiques, d'une espèce végétale emblématique (les aulnes), de l'implantation géographique de la ville, mais également de l'histoire de ses quartiers et de ses rues.

7 sites de la ville (gare, jardins, talweg, plaine de jeux, coulée verte, terrain de boules, Champclos) sont ainsi reliés entre eux par un parcours piétonnier d'environ 5 kms, agrémentés de 30 espèces d'aulnes et de diverses plantes arbustives à floraison décalée.

Ces plantations et végétaux permettent de revaloriser et redynamiser les liaisons douces entre les différents quartiers.



L'éco-pâturage

La Ville s'est lancée dans une démarche innovante en faveur de l'environnement : l'entretien des espaces verts par l'éco-pâturage.

Les moutons installés au complexe François-Pons vont rester toute l'année et tondre les pelouses. Leur nombre est adapté à la surface à entretenir. La bergère, Alexandra, expérimentée, vient les voir régulièrement pour s'assurer de leur santé. Elle vérifie que les moutons sont assez nombreux pour que la pâture soit bien entretenue et si ce n'est pas le cas, elle peut en rajouter. Au contraire, si ils sont trop nombreux par rapport à la quantité d'herbe disponible, comme par exemple pendant l'hiver, elle peut en enlever.

Elle est également amenée à modifier le nombre de moutons en enlevant les mâles à l'automne pour assurer un brassage génétique du troupeau. « Les moutons que nous élevons sont des moutons d'Ouessant. Il s'agit d'une race rustique habituée aux conditions climatiques rudes. » précise la bergère d'Eco-mouton.

Les moutons s'adaptent aux variations météorologiques (fortes pluies, neige,...) et aux températures basses comme élevées. Vous verrez peut-être Alexandra donner un complément alimentaire sous forme de grains (orge) aux moutons. Elle s'en sert avant tout pour les habituer à sa présence et les rassembler, accompagnée de son fidèle compagnon, une chienne de race border collie. En effet, les moutons trouvent toute la nourriture dont ils ont besoin dans l'herbe qu'ils paissent. Pour assurer une bonne prestation d'éco-pâturage, le bien-être des moutons est primordial. Pour cela il est indispensable de suivre quelques règles précisées sur le panneau accroché à la clôture.

Merci de ne pas nourrir les moutons, de ne pas les toucher, surtout les mâles et les agneaux justes nés et ne pas courir après les moutons.



RUCHER

L'île de loisirs possède 6 ruches auxquelles viennent parfois s'ajouter des essaims capturés au cours de la période d'essaimage.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez un essaim chez vous, nous viendrons le récupérer.

Afin de découvrir la vie des abeilles, nous vous proposons les prestations suivantes :



Jardins familiaux



Un peu d'histoire

Elu député d'Hazebrouck en 1893, l'abbé Jules Lemire fut également maire de cette ville. A l'Assemblée Nationale, il lutta contre le travail de nuit des femmes et des enfants. Il fut décoré de la Légion d'honneur pour sa conduite pendant la 1^{ère} guerre mondiale. Le 21 octobre 1896, il rend publique la création de la ligue du Coin de Terre et du Foyer. Son but est de "servir et consolider la famille en l'établissant sur sa base naturelle : la terre et le foyer". En ces temps où la condition ouvrière était si dure sur les plans du logement, de l'hygiène, de l'alimentation, des loisirs, les jardins ouvriers devinrent très vite l'outil privilégié de cette action sociale.

L'abbé Lemire avait inséré la phrase suivante dans sa profession de foi datée du 10 août 1893: "Ce que je veux... C'est que pour tout ouvrier la maison de famille et le jardinet qu'il a acquis par son travail soient insaisissables, exempts d'impôts et de frais de succession". L'abbé Lemire est décédé le 7 mars 1927 des suites d'une congestion pulmonaire. A l'époque, son projet devait permettre "à toute famille honorable et laborieuse" de cultiver son coin de terre. En 1945, guerre oblige, les jardins ouvriers atteindront leur apogée. On en recensera jusqu'à 700.000. Puis, en 1972, l'appellation s'est transformée en jardins familiaux. Ils connaîtront une décrue avant le renouveau des années 90. En période de crise, ils fournissent à des familles aux revenus modestes, un apport alimentaire non négligeable. Ils apportent également aux salariés, notamment aux cadres, un moyen d'évasion par le biais de la nature.

Les bois de Verneuil, une longue histoire

Au début du XX^e siècle, le partage des terres effectué à la mort de la princesse de Ligne apporta une profonde modification à la commune, transformant les champs labourables et une partie des bois, en terrains à bâtir, à seulement 35 km de Paris.

Après une lutte acharnée de 14 ans, et l'occupation des bois par les Vernoliens en 1977 contre le déboisement de la forêt, l'affaire des Bois est finalement réglée en 1991. Le 2 juillet 1993, l'Agence des Espaces Verts, mandatée par la Région Île-de-France, a acquis l'ensemble des bois désormais appelés « Forêt régionale de Verneuil ».



Certifiée par le Forest Stewardship Council pour sa gestion durable en 2014, les 155 ha du massif forestier de Verneuil sont constitués de plusieurs petits bois. On y rencontre un groupement végétal rare en Île-de-France : une lande boisée à callune.

Les essences les plus répandues sont le chêne, le châtaignier, le charme, le robinier, le bouleau, le pin sylvestre, ainsi que des essences calcicoles : cornouiller, merisier et alisier. Près de 70 espèces ornithologiques peuplent les bois. Il n'est pas rare de rencontrer un grèbe castagneux, un faucon crécerelle, une tourterelle des bois, un pic vert et un pic noir, une alouette des champs ou un rouge-queue à front blanc. D'autres espèces peuplent la forêt : sangliers, chevreuils, lièvres, lapins, renards et écureuils.

Questions :

1) Quelles sont les 3 catégories d'espaces verts à Verneuil S/Seine ?

2) En quelle année la ville de Verneuil a été lauréate du concours départemental des Villes et Villages fleuris ?

3) Combien d'espèces d'aulnes compte le chemin des aulnes ?

4) Cherche la définition du terme « aulne ».

5) D'où proviennent les moutons de l'éco-pâturage ?

6) Combien de ruches compte l'île des loisirs ?

7) A quoi servent les jardins familiaux ?

8) Quel nom est attribué aux bois de Verneuil en 1 993 ?
